

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mil vingt-quatre le treize février à dix-huit heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ALBOUY, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

**COMMUNE
D'AVERMES
(ALLIER)**

*Date de la
convocation :*
31 janvier 2024

Présents : Mesdames BLANCHARD, CHALMET, FAURE-FONTENAY, GIRARD et PANDREAU.

Messieurs ALBOUY, BUJOC, DE BATTISTA, DIDTSCH, MARIDET, formant la majorité des membres en exercice.

Excusée : Madame PASQUIER,

Absents : Mesdames LE DILY et RIBIER et Monsieur ARNAUD.

**06. Subvention 2024
à l'I.C.A.R.A.M**

Madame FAURE-FONTENAY est nommée secrétaire de séance, accepte d'assurer cette fonction.

VI – SUBVENTION 2024 A L'I.C.A.R.A.M

Vu la demande de subvention de l'ICARAM,

Vu le débat d'orientation budgétaire et le Rapport d'orientations budgétaires voté par le conseil d'administration du CCAS en date du 18 décembre 2023,

Vu le budget primitif du CCAS voté le 13 février 2024,

Considérant que le CCAS a vocation à participer aux actions d'aide aux personnes en difficulté,

Les membres du Conseil d'Administration décident à l'unanimité des votants d'inscrire à l'article 657484 « subvention de fonctionnement » la somme de 110 euros attribuée pour le fonctionnement de l'I.C.A.R.A.M.

Nombre de membres

- › En exercice 14
- › Présents 10
- › Votants 10

Le Président du C.C.A.S.
Jean-Luc ALBOUY